

**RAPPORT ANNUEL 2013-2014
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE
OPTIONNELLE YVES-PRÉVOST ET DES LOUTRES**

**COMMISSION SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Alain Laroche
Titre :	Président
Date :	9 juin 2014

Mot de la présidente ou du président

Bonjour,

Le présent rapport témoigne du travail effectué par notre conseil d'établissement au cours de l'année 2013-2014.

Ce rapport marque aussi l'an un de la fusion des deux équipes en pédagogie Freinet, Yves-Prévost et des Loutres, de la commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Bonne lecture!

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Anick Dumas	Directrice
Alain Laroche	Président : parent, bâtisse d'Yves-Prévost
Marie-Claude Drolet	Enseignante : bâtisse d'Yves-Prévost
Julie Audet	Éducatrice : service de garde, bâtisse des Loutres
Manon Toupin	Enseignante : bâtisse des Loutres
Nancy Fontaine	Enseignante : bâtisse des Loutres
Gisèle Cimon	Enseignante – bâtisse d'Yves-Prévost
France Perron, secrétaire	Représentante employés de soutien
Karine Vallière	Représentante au comité de parents
Robert Corbeil	Vice-président : parent, bâtisse des Loutres
Étienne Filteau	Parent, bâtisse d'Yves-Prévost
Suzie Desbiens	Parent, bâtisse d'Yves-Prévost
Hugo Leclair	Parent, bâtisse des Loutres
Jacinthe Dubé	Parent, bâtisse d'Yves-Prévost

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
30	28	18	9	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
24	31		12	9

3. Projet éducatif et plan de réussite

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Les valeurs du projet éducatif de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres s'inspirent de l'œuvre de Célestin Freinet.

- Autonomie
- Coopération
- Communication
- Responsabilisation

La pédagogie Freinet...

- Favorise l'expression sous toutes ses formes;
- Exploite diverses formes de communication;
- Met en place des outils de gestion du temps, de l'espace, du travail et des relations interpersonnelles;
- Permet à l'enfant d'évaluer et d'être évalué.

Orientations 2009-2014 :

1. Offrir à nos élèves une pédagogie Freinet qui répond aux besoins de l'enfant pour favoriser sa réussite.
 - 1.2 Concertation dans l'application des règles de vie.
 - 1.3 Consolider la communication école-famille.
2. Permettre à nos élèves de vivre les valeurs Freinet dans un milieu de vie stimulant et sécuritaire.
 - 2.1 Actualisation des valeurs et des habiletés Freinet en classe.
 - 2.2 Offrir un service de garde stimulant et en cohérence avec les valeurs de la pédagogie Freinet.
 - 2.3 Favoriser le sentiment d'appartenance à la pédagogie de l'école.

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Suite à l'évaluation et à la satisfaction des intervenants et des parents, nous reconduisons les mêmes règles de conduite pour l'an prochain. Nous continuons de produire deux fois par année un bilan des manquements mineurs et majeurs remis aux élèves, dans chacune des bâtisses, ainsi que les cas de violence ou d'intimidation.

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

- Le coût maximal chargé aux parents est comparable aux moyennes des coûts chargés aux parents dans les autres établissements de la commission scolaire.
- Actualisation des frais chargés aux parents pour les sorties éducatives : 50\$/enfant, 100\$/famille. Les projets d'envergure tels classe nature, voyage, etc. sont traités à part, avec l'accord de 80% et plus des parents concernés. Des moyens de financement peuvent être offerts par les enseignants aux familles qui désirent participer.

6. Avis et consultations – Commission scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
Octobre 2013	Politique culturelle	Le document a eu un avis favorable mais il a été demandé de mettre plus en évidence le volet « histoire » à l'intérieur de la politique.

Décembre 2013	Politique d'admission et d'inscription	Le document a reçu un avis favorable dans son ensemble.
Février 2014	Critères de sélection de la direction	Les critères des dernières années ont été reconduits. Nous avons cependant précisé qu'advenant la présence d'un adjoint, nous aimerions que celui-ci se concentre sur des tâches administratives.

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
Septembre - juin	Services offerts par l'école	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale de septembre Communiqués tout au long de l'année
Septembre - juin	Projet éducatif Plan de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale de septembre
Mars 2014 Juin 2014	Lutte contre l'intimidation et la violence (Protocole de l'école et bilan des manquements aux règles de vie)	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'établissement

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
Février 2014	Grille matière	Approuvée par le C.É.
Juin 2014	Accueil des futurs élèves du préscolaire	Le C.É. a approuvé un changement à l'horaire au calendrier scolaire du préscolaire afin de permettre l'accueil des futurs élèves le 5 juin 2014 (Yves-Prévost) et le 13 juin (des Loutres).

Année 2013-2014	Sorties éducatives	Au cours de l'année 2013-2014, le C.É. a approuvé toutes les sorties éducatives présentées.
Décembre 2013 Septembre 2013 Juin 2014	Modifications à l'horaire	Horaire continu du 22 décembre Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche Horaire continu du 19 juin (Yves-Prévost et 20 juin (des Loutres)
Décembre 2013	Intensification de l'anglais au troisième cycle	Sondage effectué auprès des parents et mise en place d'un comité visant à développer une formule favorisant l'apprentissage de l'anglais au troisième cycle du primaire.
Mars 2014	Projet sport d'hiver (Iniski)	Sondage pour les parents de la bâtisse Yves-Prévost afin d'offrir aux élèves la possibilité de vivre deux sorties par année d'initiation au ski alpin, planche à neige et ski de fond.

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires	Précisions
	N/A	

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
Novembre 2013	Budget de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Adopté par le C.É. le 18 nov.

Février 2014		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du budget de mi-année, actualisé en 2014
--------------	--	---

11. Projets spéciaux

Intensification de l'anglais

Suite à la demande du conseil des commissaires, la direction de l'école a effectué un sondage auprès des parents concernant le nombre d'heures accordées à l'anglais au troisième cycle du primaire. Dans une grande majorité, les parents demandent une augmentation du nombre d'heures pour l'enseignement de l'anglais au 3^e cycle.

Un premier comité formé d'enseignants s'est penché sur le dossier afin de trouver des solutions créatives pour augmenter le nombre d'heures accordées à l'anglais en minimisant l'impact sur les pratiques pédagogiques de la pédagogie Freinet.

Le travail se poursuivra en 2014-2015 en ayant comme objectif que cette forme d'intensification soit acceptée par le MELS même si l'application serait différente que dans les écoles offrant l'anglais intensif en 6^e année. Cette réflexion se poursuivra avec le conseil d'établissement l'an prochain.

Projet sport d'hiver (Iniski)

Un sondage a été effectué auprès des parents d'Yves-Prévoist afin d'offrir aux élèves de cette bâtisse une initiation au ski alpin, ski de fond et planche à neige au cours du primaire. Cette activité se déroulera à deux reprises, à chaque année, pour environ 45\$ incluant la location d'équipement et le transport des enfants. Ce projet existe déjà à des Loutres et est très apprécié de la part des élèves et des parents.

Les parents d'Yves-Prévoist ont répondu favorablement à ce sondage à 96% et ce projet sera donc en application pour l'année 2014-2015.

Ouverture d'une nouvelle classe à Yves-Prévoist

La commission scolaire a donné son accord afin d'ouvrir une nouvelle classe au deuxième cycle et ainsi éliminer la classe de 4^e-5^e année qui deviendra une classe du 3^e cycle. Un recrutement plus intensif a été effectué pour les élèves de ces groupes d'âge et l'ouverture est confirmée pour septembre 2014.

Première année de l'institutionnalisation des deux bâtisses

La première année de la fusion s'est bien déroulée dans l'ensemble. Ce fut une très grosse année particulièrement pour le personnel de l'école, les enfants et parents de la bâtisse des Loutres qui ont eu à s'adapter et à personnaliser leur nouvel environnement.

Cette fusion a nécessité l'arrimage de certaines pratiques de quelques comités. Je pense ici particulièrement aux comités : admission, Info Frénétique (journal des parents), informatique

(site Web de l'école), photo scolaire..., et bien sûr le conseil d'établissement.

Pour ce qui est du conseil d'établissement, ce fut une belle année riche en partage d'idées. Les membres désirent poursuivre avec la même composition et poursuivre l'alternance du lieu des réunions entre les deux bâtisses.

12. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Ce rapport est le fruit d'une belle année de travail. J'aimerais ici prendre le temps de remercier tous les membres du C.É. pour leur participation et leur contribution constructive.

Je voudrais ici remercier spécialement madame Lucie Turgeon, secrétaire d'assemblée pour son travail de qualité professionnelle.

Merci aussi à Anick Dumas pour sa rigueur, son professionnalisme, son support et son efficacité lors de la préparation des rencontres mensuelles et du traitement des différents dossiers.

L'an un de la nouvelle école institutionnelle à pédagogie Freinet avec deux bâtiments se termine. Ce fut une grosse année mais combien enrichissante. Il n'est pas toujours évident d'arrimer les pratiques de deux écoles avec des vécus différents mais nous avons tiré avantage du partage de nos idées.

L'année 2014-2015 nous permettra de poursuivre ce beau travail d'équipe.